

Hôtel du Lac et Restaurant du
Débarcadère
p.a. Cogestim SA
Grand Rue 12 – CP 1078
1180 Rolle

Courrier Recommandé
Administration Communale
A l'att. de tous les Conseillers Communaux
Rue de l'Hôtel de Ville 11
1470 Estavayer-le-Lac

Rolle, le 6 février 2024

N/Réf. Mme F. Michel – 021 822 08 60

Hôtel du Lac et Restaurant du Débarcadère SA – Estavayer-le-Lac
Conférence de presse du 6 février 2024 – confirmation du courriel de Cogestim du 5.02.2024

Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux,

Nous avons appris dans la journée du 5 février par l'intermédiaire de journalistes que le Conseil Communal allait annoncer à la presse la suite qu'il souhaite donner au litige qui l'oppose à notre société Hôtel du Lac.

Nous vous avouons être très surpris qu'une annonce publique de vos intentions, pour notre affaire, soit faite avant même que nous en soyons informés.

En plus, il apparaît étonnant que votre autorité décide de la suite qu'elle souhaite donner à l'affaire ou à la procédure, unilatéralement, sans consultation, sans discussion, sans pourparlers et/ou tentative de conciliation des propriétaires de l'hôtel, qui le réclament depuis plusieurs années.

Nous vous rappelons que le Tribunal Fédéral a admis notre recours.

Ceci n'est pas admissible à nos yeux et nous nous y opposons fermement. Il apparaît inacceptable que votre autorité utilise les médias pour nous imposer ses visions. Nous sommes propriétaires de l'hôtel du Lac et votre autorité doit respecter nos droits.

En plus, il nous apparaît utile de vous rappeler qu'une annonce publique pourrait nuire à notre image. Dès lors, nous réservons légitimement nos droits à cet égard.

Nous attendons vos explications.

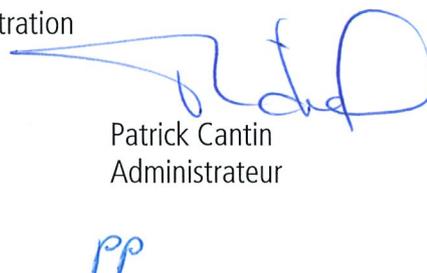


Pierre Aguet
Président

Au nom du Conseil d'Administration



Roseline Bottinelli
Administratrice



Patrick Cantin
Administrateur